**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

**Band:** 33 (1882)

**Vorwort:** Discours prononcé à l'ouverture de la séance générale

Autor: Meyer, M.Ed.

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## DISCOURS

# PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE GÉNÉRALE

du 28 septembre 1882

Par M. Ed. MEYER, président de la Société.

### Messieurs et chers collègues,

Au nom de la section bruntrutaine de la Société d'émulation et de la population tout entière de l'antique cité des Princes-Evêques de Bâle, permettez-moi de souhaiter une cordiale bienvenue aux éminents hôtes étrangers qui, par leur présence, ont daigné rehausser notre modeste assemblée, et à nos chers collègues des autres sections du Jura qui sont accourus au milieu de nous pour prendre part aux intéressants travaux de cette journée et ont aussi tenu à nous témoigner leur bienveillante sympathie.

Il y a plus de 35 ans que le journal l'Helvétie, dans lequel notre société publiait les comptes-rendus de ses travaux, annonçait en ces termes à ses nombreux lecteurs qu'une société scientifique, historique et littéraire s'était constituée le 11 février à Porrentruy, sous le nom de Société d'émulation du Jura bernois: « Cette association, destinée à servir de centre et d'organe aux éléments intellectuels que renferme la partie française de l'ancien Evêché de Bâle, sans distinction d'opinion, compte déjà parmi ses membres plusieurs des Jurassiens les plus haut placés dans la science et les affaires publiques. Un appel

va être adressé à tous les amis des études dont s'honore le pays, pour les engager à prendre une part active aux travaux de la nouvelle Société dont il est sans doute permis d'attendre davantage que de la Société statistique de passagère mémoire. » Cette attente, Messieurs, j'ose le dire à l'honneur de la Société, ne s'est pas démentie. De 13 membres qu'elle comptait lors de sa constitution définitive qui eut lieu le 27 août 1847, elle est arrivée aujourd'hui au nombre respectable de 200 membres, et toute modeste qu'elle soit, elle jouit de l'heureux avantage d'échanger ses publications avec plus de 30 Sociétés savantes de la Suisse et de l'étranger. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la table des travaux et publications de la Société pour se faire une idée de l'activité de ses membres et de la multiplicité des questions mises à l'étude depuis l'époque de sa fondation.

Elle s'est attachée en premier lieu à l'étude de l'histoire du pays, jusqu'à lors peu connue, à l'étude de sa littérature et de sa topographie; elle s'est occupée de questions pédagogiques, philosophiques, scientifiques, agricoles, industrielles et artistiques. On peut dire qu'il n'existe aucun domaine des connaissances humaines dans lequel elle n'ait fourni son représentant; en outre, c'est dans son sein qu'ont été soulevées et se soulèvent encore, comme le démontrent les tractanda de cette séance, à peu près toutes les questions d'utilité publique qui ont été débattues dans le canton depuis que notre Société existe.

C'est pour la septième fois (en 1851, 1853, 1858, 1862, 1868, 1876, 1882) que Porrentruy a l'honneur de recevoir dans son sein les pionniers de la science et du progrès, et la section-mère s'est fait un plaisir de vous présenter un programme qui permette aux sociétaires, quel que soit le champ de leur activité, de prendre part aux divers travaux de cette séance. Ainsi, vous serez appelés à discuter la question si importante de l'assistance publique, vous

entendrez un rapport sur l'application rationnelle de la nouvelle loi sur les assurances obligatoires, un autre sur la création d'un établissement pour les jeunes filles vicieuses de la Suisse romande; ensuite des communications sur des sujets littéraires, historiques et scientifiques.

Une lacune cependant se fait sentir, c'est l'absence complète de productions artistiques. Dans la réunion générale du 30 septembre 1851 à Porrentruy, le lieu des réunions de la Société était orné d'environ 20 tableaux et peintures dûs aux artistes et amateurs de la ville. Les études artistiques auraient-elles tellement reculé dans notre Jura? Le goût pour l'art aurait-il disparu?

Espérons que ce n'est qu'un oubli et qu'à la prochaine réunion générale dans cette salle nous pourrons montrer, avec fierté, les travaux d'art de nos maîtres et de leurs élèves.

Puisse cette journée éveiller dans beaucoup de cœurs le goût pour les études, fortifier dans tous le dévouement constant à la chose publique et retremper notre patriotisme. En effet, notre constitution cantonale, qui est même antérieure à notre Société, subira forcément une révision, et si sur le sol neutre de notre association, nous voulons conformément aux dispositions de notre règlement, écarter les discussions sur des matières politiques, nous aurons néanmoins un domaine important à étudier sous toutes ses faces; c'est celui de l'instruction publique sur lequel l'influence de la Société d'émulation s'est déjà fait sentir de la manière la plus efficace. Les points auxquels nous aurons à vouer notre plus grande sollicitude sont:

La réorganisation de notre enseignement primaire; Le développement de l'enseignement secondaire, et La création de l'enseignement professionnel.

Nous aurons à reprendre et à développer la question officielle de la réunion générale de 1880 à Bienne en ce qui concerne l'école primaire. — La question de la création d'une école d'agriculture dans le Jura, soulevée der-

nièrement par l'un de ses représentants au conseil exécutif étant de toute actualité et du plus haut intérêt pour notre pays ne pourra être ajournée. — L'importance toujours croissante que prend l'industrie horlogère dans notre pays, nécessitera la création d'une école supérieure d'horlogerie à St-Imier ou à Bienne. Neuveville, la terre classique des institutions d'éducation, devra créer un établissement spécial pour y former nos futures ménagères, et Porrentruy, depuis que sa situation excentrique a été atténuée par le réseau de nos chemins de fer, devra continuer à préparer l'élite de la jeunesse jurassienne pour l'entrée à l'université et à l'école polytechnique. Il peut paraître téméraire de revendiquer cette faveur pour Porrentruy, à une époque où l'on a supprimé sans gêne l'école cantonale de Berne; mais il semble qu'un revirement s'est produit dans les esprits des promoteurs de cette fâcheuse mesure et que ceux-ci ont entrevu l'erreur commise, de sorte qu'il paraît plus que probable que la nouvelle constitution rétablira un nouveau gymnase cantonal, au moins un gymnase supérieur. Dès lors il faut admettre que l'esprit de tolérance sera assez grand dans le Jura pour laisser le gymnase supérieur français à Porrentruy, au vu des ressources matérielles (bâtiments, collections, capitaux), des services qu'il a rendus jusqu'ici et de la marche progressive qu'il a suivie. A l'appui de cette dernière assertion, je me permets d'avancer quelques chiffres. Mon regretté prédécesseur, M. Durand, a communiqué dans l'avant-dernière réunion générale du 6 octobre 1868 à Porrentruy que le nombre des élèves de l'Ecole cantonale auxquels des certificats de maturité ont été accordés pendant les dix premières années de son existence (1859-1868) était de 41; tandis que le nombre des brevets de maturité délivrés durant les dix dernières années (1873-1882) est de 54. Le nombre total des élèves pendant la première période décennale a été de 870. c'est-à-dire, de 87 en moyenne par an; tandis que 1007 élèves, c'est-à-dire, en moyenne 100 par an, ont été inscrits dans le registre pendant les dix dernières années. Ainsi cet établissement est pour le Jura d'un incontestable nécessité, et à mon avis ce serait faire fausse route que de le supprimer.

Toutes ces questions que je viens de soulever feront l'objet de nos études approfondies; vous le voyez donc, Messieurs, nous avons du travail en perspective et cependant je regrette de vous avouer que le nombre des vrais travailleurs dans le domaine des sciences et des lettres n'est pas en harmonie avec celui des membres de notre Société. Je sais bien que les chemins de fer rapprochent plus qu'il y a 40 ans les habitants des étroites vallées du Jura et que de fréquents concours de sociétés servent à faire disparaître les préjugés et les préventions et à resserrer les liens d'amitié qui doivent exister entre Jurassiens; néanmoins pour le jeune homme qui vient de terminer ses études, il n'y a pas d'occasion meilleure que la Société jurassienne d'émulation pour lui conserver le goût de l'étude et le tenir constamment à la hauteur du siècle. J'engage donc toute la jeunesse studieuse, et notamment tous les anciens élèves de l'Ecole cantonale, à faire partie de cette phalange d'hommes qui, en travaillant pour tous, travaillent pour eux-mêmes et restent toujours jeunes dans le sentiment du devoir accompli. A ceux qui songeraient à se tenir à l'écart par esprit de parti, je rappellerais les nobles paroles d'un généreux patricien, Théodore de Halwyl: « Chaque citoyen se doit à la patrie et je suis d'avis que ceux qui se retirent des emplois, parce qu'il ne sont plus à la tête des affaires, cessent d'appartenir à un pays libre. Soyons suisses, en cessant d'être exclusivement des hommes de parti, et nous répondrons aux exigences de notre siècle qui proclame à haute voix la liberté des peuples, la liberté des droits et le progrès des sciences et des arts. »

Hélas, cet appel à la jeunesse est bien nécessaire ; car malheureusement les rangs de notre société s'éclaircissent d'année en année, l'impitoyable faulx de la mort moissonne sans cesse parmi nous les êtres les plus dignes. Il y a quelques mois qu'elle nous a ravi notre travailleur le plus infatigable, notre membre le plus illustre, celui qui depuis sa fondation donnait à notre Société l'éclat le plus justement mérité, M. le Dr Quiquerez, ce vénérable vieillard dont le souvenir est cher et restera cher à tous les patriotes jurassiens. Le 13 juillet a été pour le Jura entier un jour de deuil comme ceux où Thurmann et Stockmar nous ont été enlevés. Une voix plus éloquente que la mienne a déjà apprécié les services éminents rendus à la science par le savant et à son pays par le citoyen.

La semaine dernière j'accomplissais le triste devoir d'accompagner à sa dernière demeure un membre dévoué à la Société d'émulation dont il a fait partie aussi longtemps qu'il a séjourné dans le Jura, M. le conseiller d'Etat Bitzius, qui, comme pasteur et surtout comme directeur de l'éducation, a toujours eu en vue le développement de l'instruction publique dans le canton et dans le Jura en particulier. Aussi, pour honorer la mémoire de ces deux citoyens éminents, je vous prie, Messieurs, de vous lever comme témoignage de reconnaissance pour les services qu'ils ont rendus à leur pays.

Bien que je sache que les hommes distingués par leurs connaissances et leurs qualités ne meurent point, que leurs œuvres sont impérissables, j'exprime le vœu que notre Société imite nos prédécesseurs en érigeant à M. le Dr Quiquerez un modeste monument, de même qu'il en a été élevé aux illustres fondateurs de la Société d'émulation, MM. Thurmann et Stockmar. Je ne doute pas un instant que cette idée ne soit favorablement accueillie par tous les membres présents qui ont su apprécier l'infatigable labeur de M. Quiquerez et le renom que ses nombreux travaux ont acquis à la Société d'émulation.

C'est dans ces sentiments que je déclare ouverte la 33<sup>me</sup> session de la Société jurassienne d'émulation et je cède la parole à M. le président d'honneur de notre Société qui a bien voulu se charger de présider la séance de ce jour.